



# CONCERTATION PREALABLE A LA MODERNISATION-RECONVERSION A L'ANNEE DU DOMAINE NORDIQUE ET PEDESTRE DU CHAMP DU FEU

## REUNION PUBLIQUE

19 JUIN 2023

---

La réunion publique s'est tenue au Chalet du Champ du Feu à Belmont à partir de 19h.

Une exposition composée d'une série de panneaux didactiques et de photographies du projet était accessible au Chalet depuis le lancement de la concertation le 8 juin 2023.

Une centaine de participants étaient présents à la réunion.

Elle s'est déroulée de la manière suivante :

- Lancement de la réunion par M. Henric (Egis Conseil, AMO Concertation) avec une brève présentation du déroulement et des objectifs de la réunion
- Mots de présentation de M. Hazemann (maire de Belmont), de M. Bierry (président de la CeA) et de M. Degermann (président du Comité de ski du Bas-Rhin)
- Présentation du projet par Mme Houlné (Conseillère d'Alsace, CeA) et M. Gérardin (chargé de mission Montagne à la CeA)
- 1<sup>ères</sup> interventions et questions de la salle
- Présentation du projet de Pôle Nordique aux Myrtilles par M. Lafaverger (Abest, Ingénierie de la montagne)
- Présentation de la démarche environnementale et des procédures environnementales du projet par Mme. Aubertin (Egis Environnement)
- 2<sup>èmes</sup> interventions et questions de la salle
- Table-Ronde avec questions-réponses et témoignages des principaux acteurs du Champ du Feu animé par M. Henric
- 3<sup>èmes</sup> interventions et questions de la salle
- Clôture de la réunion publique par M. Henric

La réunion s'est déroulée dans un climat relativement tendu au départ, avec de nombreuses prises de parole ne respectant pas forcément les règles de prises de parole initialement définies. Au fur et à mesure de la réunion, la tension est retombée au gré des échanges qui ont permis aux uns et aux autres de faire part de leurs positions et questionnements.



## Quelques mots d'introduction par Guy Hazemann, maire de Belmont

Le maire de Belmont, M. Hazemann, souhaite la bienvenue aux participants de la réunion. Il rappelle la démarche de la CeA de réfléchir ensemble à l'avenir de la station du Champ du Feu. La réalisation d'un projet impose d'avoir une longue vue pour sa réussite, dont M. Hazemann souhaite personnellement la réussite.

## Quelques mots du président de la CeA, Frédéric Bierry

Le président Bierry remercie les participants à cette réunion. Il explique que les réflexions qui vont être proposées sont issues du terrain, c'est-à-dire des acteurs du Champ du Feu eux-mêmes. L'objectif étant de définir ce qui aurait du sens sur le territoire. Il y a eu beaucoup d'investissements publics et privés sur la station ces dernières années.

Le projet a pris en compte les enjeux environnementaux du site à travers la préservation de sites tels que la Tourbière, la zone Natura 2000 mais également via la rénovation de bâtiments qui sont « des passoires thermiques », et que la CeA se dit prête à racheter. Le président rappelle que l'ambiance entre les acteurs du Champ du Feu n'a pas toujours été apaisée. Aujourd'hui, le climat a changé et il est possible de se mettre autour d'une table pour échanger.

Le président précise que l'objectif de cette réunion est également de recevoir les commentaires des participants, en rappelant que lors de la réunion de lancement de la concertation du 8 juin dernier, le projet n'avait quasiment reçu que des éloges des participants. Dans tous les cas, à l'issue de la démarche de la concertation, la CeA ré-analysera son projet, qui pourra potentiellement évoluer en fonction des contributions à venir.

## Prise de parole du président du comité de ski du Bas-Rhin, Nicolas Degermann

Monsieur Degermann explique que c'est un projet important pour le comité de ski en raison de l'axe 4 saisons proposé. Il a conscience que la pratique du ski devient aléatoire, dépendante de la météo avec des pics de fréquentation en hiver, plus sensibles lors des saisons courtes. Le projet permet un développement harmonieux de la station à l'année, sans en faire un lieu sur-fréquenté, loin de là.

## Rappels des objectifs du projet, Monique Houlné

Madame Houlné explique que les objectifs du projet sont de permettre à tous les alsaciens d'avoir facilement accès à une montagne de proximité, pour se reconnecter à la nature et à ses bienfaits, dans le respect des lieux (reprendre racine). Mais également de permettre la pratique d'activités adaptées à chaque saison, afin de mieux répartir les flux de visiteurs à l'échelle du plateau du Champ du Feu en hiver et à l'échelle du massif toute l'année.

De plus, le projet cherche à sensibiliser les usagers aux enjeux de protection de la nature et à les inciter à adapter leurs propres comportements. Il vise à optimiser les équipements existants, souvent conçus pour l'hiver à l'origine, et soutenir l'activité économique locale, afin d'améliorer l'accueil du public toute l'année et inciter les usagers à prolonger leurs séjours sur place.



## Présentation du projet, secteur par secteur et par saison, David Gérardin

Monsieur Gérardin rappelle que le secteur de la Serva est le cœur de la station : celui-ci a déjà fait l'objet de nombreux investissements publics et privés. L'enjeu ici consiste à optimiser les équipements existants à l'année. A proximité immédiate du Chalet du Champ du Feu, en direction de la Tour du Champ du Feu, le projet a été travaillé pour modifier la piste de la Lisière basse (éloignement des pistes par rapport à la Tourbière).

Il est proposé de revoir le stationnement autour de la Tour du Champ du Feu, en rappelant aux participants que la question est ouverte au débat. Le secteur des Bottelets sera renaturé. Le parking des Myrtilles sera sécurisé et un nouveau terrain de biathlon sera aménagé en contrebas, au droit des pistes existantes, afin de former un vrai pôle nordique. Le secteur de la Rothlach est historiquement la porte d'entrée principale du Champ du Feu, mais aussi l'épicentre du massif à l'année : de nombreux parcours de randonnée s'y croisent, d'où l'intérêt d'y développer l'itinérance.

Monsieur Gérardin explique que certaines pistes auront un usage partagé (skieurs/piétons), ce qui provoque des réactions spontanées dans la salle et une prise de parole non sollicitées de certains participants.

## Interventions et questions de la salle

**Une personne usagère de la station :** « Est-ce qu'on a quantifié l'augmentation de fréquentation du site ? »

**David Gérardin, Chargé de mission montagne à la CeA :** « la fréquentation est estimée à 10 000 visiteurs lors des dimanches les mieux fréquentés en hiver : au-delà, un dispositif temporaire de gestion des flux est mis en œuvre lorsque les parkings atteignent leur saturation ».

**M. Chapuis, habitant de Belmont et usager de la station :** « Vous savez l'évolution climatique va diluer toute seule la fréquentation parce qu'il y aura un manque de neige. Je me demande si vous croisez les besoins de damage de votre projet avec la réalité climatique (moins de neige). Pourquoi mettez-vous autant d'argent dans ce projet ? Il y a un problème dans l'aide alimentaire et vous mettez de l'argent dans des choses inutiles. Vous faites tout pour que les gens viennent au Champ du Feu, l'Europe se réchauffe vous le savez ? ».

Le président Bierry prend la parole pour défendre les objectifs du projet et demander qu'on aille jusqu'au bout de la présentation du projet avant de proposer un nouveau moment d'échange avec la salle.

## Présentation du projet de Pôle Nordique aux Myrtilles par Damien Lafaverger

Monsieur Lafaverger présente les plans du futur pôle nordique dans le secteur des Myrtilles : un plan version estivale et un autre pour sa version hivernale. Le pôle a pour vocation de s'adapter aux effets du changement climatique, permettre aux jeunes enfants, aux collégiens et aux lycéens d'accéder à ce sport (réservé historiquement aux athlètes et clubs) et en démocratiser soi la pratique.

Des participants réagissent dans la salle à l'évocation du ski roue mais ne prennent pas la parole.

## La démarche environnementale et les procédures réglementaires, Sophie Aubertin

Sophie Aubertin (Egis) explique que la CeA est consciente de la sensibilité environnementale de son projet (défrichage, présence d'espèces protégées, préservation de la ressource en eau, déplacements et flux de



visiteurs). De nombreuses études sont en cours pour évaluer les enjeux et proposer des solutions d'évitement, de réduction et de compensation.

La séquence « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) » est le fil conducteur de l'intégration de l'environnement dans les projets. La démarche est de proposer des mesures en faveur de l'environnement qui privilégient en premier lieu un évitement de l'impact, puis sa réduction, et enfin en dernier recours, sa compensation. Cette séquence ERC s'applique à toutes les composantes de l'environnement et de la santé, et pas seulement aux milieux naturels et à la biodiversité. Les mesures de compensation ont pour objet d'apporter une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.

**Une personne usagère de la station :** « *La mesure de compensation a-t-elle a un effet immédiat ?* »

**Sophie Aubertin, Egis :** « *Non. Elles n'agissent pas directement sur les effets dommageables du projet, mais elles offrent une contrepartie lorsque subsistent des impacts non réductibles* ».

Madame Aubertin explique que le projet est soumis à différentes procédures réglementaires qui sont regroupées dans une demande unique appelé la demande d'autorisation environnementale. Cette autorisation va regrouper : l'évaluation environnementale systématique (entrée par la rubrique n°43, restructuration des pistes de ski), l'autorisation / Déclaration Loi sur l'Eau (rubriques à préciser 2.1.5.0./3.3.1.0./... réaménagement des pistes de la Serva et stade de Biathlon), la demande de dérogation pour destruction d'individus et/ou d'habitats (Dossier dit « CNPN »), l'étude d'incidences Natura 2000 (ZSC « Champ du Feu »), l'avis de l'ABF pour travaux en site inscrit du Massif des Vosges et l'autorisation de défrichement (pôle de Biathlon des Myrtilles, champ de luge à la Rothlach).

Les participants réagissent quant à l'évocation des plantes protégées présentes sur site. Des échanges sans prises de parole directes se généralisent et le président Bierry prend la parole pour ramener le calme.

**Frédéric Bierry, Président de la CeA :** « *il faut bien retenir que le projet s'éloigne des sites à enjeux. On ferme la piste de ski qui passe à côté de la tourbière et le site de biathlon est démantelé et renaturé ; l'auberge est une passoire thermique et on propose de la renaturer. Tout le projet évite le surtourisme à la Serva. Vous avez raison un jour il n'y aura plus de neige, mais on remarque qu'aujourd'hui il y a encore de l'enneigement naturel aux Myrtilles notamment et autour sur le plateau. Je rappelle qu'un des premiers projets était de faire de la neige de culture, aujourd'hui on veut respecter l'environnement mais aussi l'homme qui a besoin d'activités de nature. On sait que le site du Champ du Feu est naturellement attractif, soit on ne fait rien et on ne maîtrisera pas les flux de visiteurs, soit on agit et notre volonté est de répartir les flux afin de réduire l'impact sur le site* ».

## Interventions et questions de salle

**Charles Frey, hydrogéologue membre d'Alsace Nature Environnement) :** « *quel sera le traitement des chemins au départ des pistes nordiques aux Myrtilles ?* »

**Damien Lafaverger, Abest,** présente le plan des pistes du pôle nordique : « *Les pistes seront faites en enrobé. Toutes les eaux seront dirigées dans leur sens naturel et restituées au milieu naturel* ».

**Charles Frey, géologue :** « *Je suis très surpris par ce projet de stade de ski, il sera utilisé 10 mois sur 12 dans des conditions d'été. Je pose ainsi la question pour la fréquentation et le dérèglement climatique, pourquoi ne pas faire le stade de biathlon aux portes de Strasbourg ?* ».



**Damien Lafaverger, Abest** : « Les usagers de la station viennent chercher la fraîcheur dans la montagne, dans la station, ce qu'ils n'ont pas à Strasbourg ».

**Martine Skbritch** : « Ce stade sera-t-il éclairé ? ».

**Damien Lafaverger, Abest** : « Non, il n'y aura pas d'éclairage du stade ni des parkings. Attention au terme de stade, ce n'est pas un stade mais un pôle nordique ».

**M. Chapuis** : « Vous m'attristez, on habite ici, vous prenez 4ha d'arbres que vous défrichez, et vous allez mettre du bruit, des trottinettes... Pourquoi faire des jeux dans la nature ? ».

**Damien Lafaverger, Abest** : « Il n'est question ni de bruit, ni de trottinettes. Protéger la nature cela ne veut pas dire ne rien y faire. S'il fait plus de 30 degrés au cœur de Strasbourg, comment va-t-on utiliser un équipement nordique s'il est construit là-bas ? Les écoles sont intéressées pour pratiquer le sport nature dans la nature et pas en centre urbain à côté d'un parking ou d'un centre commercial ».

### Moment d'échange autour d'une Table ronde

La table ronde s'est composée d'un échange entre Messieurs : Guy Hazemann (*maire de Belmont*), Nicolas Degermann (*Trésorier du Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin*), Jean-Marie Petitdemange (*VP du Comité de Ski du Bas-Rhin, en charge de la gestion du domaine nordique du Champ du Feu (Molsheim Ski Nordique)*), Benoît Messmer (*Club Vosgien*), Monsieur le Sous-préfet, Thierry Rogelet, et Jean-Christophe Fromond (*ONF, Adjoint au Directeur de l'Agence Territoriale à Schirmeck*).

L'animation de la table ronde est assurée par Monsieur Henric (Egis conseil, AMO Concertation).

**Jean-François Henric, AMO Concertation** : « Monsieur Hazeman, maire de Belmont, pourquoi ce projet ici et maintenant ? »

**Guy Hazemann, Maire de Belmont** : « 120 jours d'enneigement par an, c'est encore possible pour réaliser le projet. De plus, on a refusé de faire de la neige de culture ». M. Hazemann rappelle l'historique rapide et la qualité des relations qu'il entretient avec la CeA. Le projet présenté aujourd'hui est important pour le développement de nos cantons et apporte une réponse sociale et sociétale.

La table-ronde est interrompue ponctuellement par des interventions d'opposants.

**M. Chapuis, habitant de Belmont et usager de la station** : « on est dans une réunion de concertation, il y a un très mauvais équilibre de temps de parole, je n'ai pas la parole ».

**Participant à la réunion publique** : « si c'était votre argent, vous le mettriez dedans ? ».

**Jean-Marie Petitdemange président du club MSN (Molsheim Ski Nordique)** : « Si on parle du seul pas de tir pour le biathlon, c'est moins d'1million d'euros. Le biathlon c'est un des seuls sports que les gens regardent assidument à la télévision ».

**Francis VUILLAUME, ex gestionnaire et fondateur du domaine nordique du Champ du Feu** : « Quand on a commencé le ski de fond et le biathlon au Champ du Feu, on est parti de rien, avec quasiment aucun pratiquant. Puis ça s'est développé grâce aux aménagements qu'on a pu faire à l'époque. A un moment on a eu jusqu'à 4 sports locaux en équipe de France : le biathlon au Champ du Feu n'est pas nouveau ».



**Usager de la station :** « Le problème ce n'est pas le biathlon, ce qui m'inquiète c'est qu'on va développer les activités au Champ du Feu en été, mais si la station monte aussi en température à cause de la fréquentation, c'est ça qui me fait peur, la pression que ça va générer ».

**Participant à la réunion :** « Vous parlez d'itinérance et d'hébergement. Qu'en est-il du bivouac ? Est-ce qu'on pourra empêcher ce genre de chose de se développer au Champ du Feu ? Car ça a un vrai impact sur la biodiversité ? ».

**David Gérardin, Chargé de mission montagne à la CeA :** « le bivouac ne sera pas spécialement développé sur le plateau du Champ du Feu : l'ONF ne le souhaite pas ».

Des échanges ont lieu entre opposants et soutiens du projet en salle. L'animateur calme les participants et reprend la table-ronde.

**Jean-François Henric, AMO Concertation :** « Pour en revenir sur les randonnées, quel est son impact selon vous M. Messmer, Président du club vosgien ? ».

**Benoît Messmer, club Vosgien :** « Le club vosgien est acteur du tourisme depuis 150 ans. Le projet de la CeA permet de faire connaître le site du Champ du Feu en diffusant la fréquentation ».

**Riveraine de la station :** « Il y a des sentiers du club vosgien qui ont été fermés dans les hautes Vosges, pour quelles raisons ? ».

**Benoît Messmer, club Vosgien :** « Nous ne fermons pas les sentiers. Nous balisons pour protéger les espaces protégés. Donc on n'a pas fermé de sentiers, mais on en a débalisé certains. On propose aux gens de se promener dans beaucoup d'endroits mais on veut éviter que les gens aillent n'importe où et fassent n'importe quoi dans le massif. Nous avons un rôle d'alerte pour les randonneurs ».

**Jean-François Henric, AMO Concertation :** « Pour continuer la table ronde, sur les impacts du projet, quels sont les points de vigilance de l'Etat ? ».

**Monsieur le Sous-Préfet :** « La nature ne suffit pas pour préserver l'environnement, il n'y a que les activités humaines qui peuvent le faire. Il y a 4 points où l'Etat pointe son attention dans la délivrance des autorisations :

- 1) Bien veiller à la quantification de la fréquentation : quand ? où sera-t-elle ? quel impact sur les routes ?
- 2) La ressource en eau est une ressource fragile, il faut faire des études dessus ;
- 3) La question de l'enneigement ;
- 4) La protection et la préservation des espaces remarquables et des réserves protégées ».

**Guy Hazemann, Maire de Belmont :** « Le projet me va en tant que président du club du site Natura 2000 car la fermeture de la piste des lisières éloigne le public des zones sensibles et notamment du site Natura 2000. Quand il y a des tempêtes de neige, l'accès à la station est limité, or avec le projet, le Champ du feu sera accessible et le visiteur pourra aller autre part qu'à la Serva ».

**Participant à la réunion et représentant d'une association de protection de l'environnement :** « La fréquentation va progresser, mais il y a un souci de démocratie environnementale (laisser à chacun la possibilité d'accéder à la nature) : mais est-ce qu'on a des études antérieures qui montrent que le développement des infrastructures va attirer de la fréquentation supplémentaire ? Dans quelles mesures le projet va avoir un impact sur la gestion de l'eau ? Est-ce qu'il y a un lien entre gestion de l'eau et gestion/protection de la Tourbière ? Est-



ce que vous avez pensé à des seuils de fréquentation ? Et dernière question, en parlant des pessières et des feuillus, est-ce qu'on peut penser au libre développement de ces feuillus en matière de mesures compensatoires ? ».

**David Gérardin, Chargé de mission montagne à la CeA :** « On a fait une étude qui nous a donné les chiffres de 400 000 visites en hiver et environ 2 millions de visites sur une année. Les gens ne viennent pas qu'en hiver à la Serva. Les scolaires viennent aussi souvent. Nous n'avons pas encore le retour des dernières études menées en hiver 2023, mais on pressent que les infrastructures futures ne vont pas augmenter de manière particulière la fréquentation. Elle va augmenter petit à petit en été du fait du besoin de fraîcheur ressenti par les populations urbaines ».

**Frédéric Bierry, Président de la CeA :** « Nous avons écarté énormément de scénarios du projet puisqu'ils avaient des impacts sensibles et surtout très supérieurs à ce qu'on vous présente aujourd'hui sur l'environnement. On a recherché un équilibre entre « faire un projet et réduire notre impact sur l'environnement » tout en évitant de favoriser une hausse énorme de fréquentation ».

## Interventions et questions de salle

**Participante à la réunion :** « Comment le projet présenté ici s'articule-t-il avec d'autres projets menés au sein du Champ du Feu ? quelle est la gouvernance du Champ du Feu dans sa globalité ? ».

**Guy Hazemann, Maire de Belmont :** « On a toujours eu la chance d'avoir la CeA pour aider et gouverner un peu le Champ du Feu. On a également deux sous-préfets. Aujourd'hui si on a une station telle quelle aujourd'hui c'est parce que le PLU a interdit la bétonisation du Champ du Feu ».

**Frédéric Bierry, Président de la CeA :** « On a aussi en tête la possible délégation de la collectivité à Emmaüs sur ses équipements (ex : gestion du chalet du Champ du Feu). A mon sens, il n'y aura pas d'autres projets ici ».

**Nathalie Kaltenbach, Maire de Barr :** « Les choses sont simples, si on ne fait rien au Champ du Feu, on file directement au chaos : le public viendra de plus en plus sensiblement, qu'on le veuille ou non. Pour l'instant, nos réactions dans le passé étaient dans l'urgence. Aujourd'hui, on ne veut plus réagir dans l'urgence, et on ne veut plus être submergés en hiver. Les températures augmentent, on le sait, c'est pour ça qu'on veut diffuser les flux toute l'année. J'ai assisté à une formation/table ronde cette semaine qui portait sur la préservation du Massif des Vosges, voici les points et enjeux à retenir :

- La préservation de la ressource de l'eau ;
- Le sujet des mobilités ;
- La préservation des stations
- Le risque important d'incendie

On se doit d'être présents pour gérer ces enjeux. On ne cherche pas à augmenter le flux, mais on doit trouver le moyen de faire avec les urbains notamment et les éduquer/sensibiliser pour préserver notre environnement ».

**Participant de la réunion, représentant les astronomes :** « Je n'ai pas beaucoup entendu parler de sensibilisation à la protection de l'environnement dans votre projet ? Comment faire pour éviter que les Strasbourgeois s'en prennent à notre nature ? ».

**Participant à la réunion, ancien pratiquant du biathlon :** « En tant que compétiteur, j'ai du mal à me convaincre du projet. Le projet des myrtilles aurait eu du sens il y a 20 ans maintenant il n'en a plus. Moins il y



*aura de neige, moins il y aura de pratiquants. Le ski à roulette n'est pas un substitut au ski de fond mais un complément. Est-ce que finalement cet aménagement n'est pas trop lourd pour l'usage qui en sera fait ? Prenons l'exemple de la vallée de la Maurienne qui a décidé d'arrêter tout nouvel aménagement ».*

L'intervention fait réagir de nombreux participants pratiquant des sports nordiques.

**Participant à la réunion, pratiquant et professionnel dans les activités de montagne, notamment du ski du Champ du Feu :** *« On a oublié de dire que les myrtilles vont permettre d'accueillir les débutants, les scolaires, et le peu d'enneigement est parfait pour leur pratique. Mettre le stade de biathlon pour les 10-30 ans aux Myrtilles c'est une super idée ».*

**Frédéric Vogel :** *« Tous les gens de la plaine ne sont pas à diaboliser, si on travaille avec les écoles sur la préservation de l'environnement, et qu'on les emmène ailleurs que dans des parcs mais dans des vrais espaces naturels comme le Champ du Feu, ce seront les meilleurs protecteurs de l'environnement à l'avenir ».*

**Participant à la réunion :** *« Il y a déjà de gros problèmes de fréquentation actuellement, donc plus on fait des activités plus cela va attirer du monde et plus les problèmes de fréquentation vont croître. La question de la circulation est insupportable avec des motos qui font du bruit, il faut les éloigner et les empêcher de circuler tard. Pourquoi ne pas permettre aux gens de ne passer que vers l'est de la tour du Champ du Feu et de supprimer la voie à l'Ouest de la Tour ? ».*

**Participant à la réunion, riverain du Champ du Feu :** *« On doit prendre en compte les nuisances sonores du passage des voitures et des motos par les communes traversées pour accéder à la station. Le bureau d'étude n'en parle pas. J'en peux plus de cette situation ».*

**Frédéric Bierry, Président de la CeA :** *« c'est un vrai problème et on est assez désarmé sur les solutions à apporter. On se rend compte que la vitesse a peu d'incidence sur la nuisance sonore induite ».*

La réunion se termine dans une ambiance apaisée. Chacun a pu exprimer son sentiment par rapport au projet.

Les discussions continuent autour d'un verre de l'amitié offert par la CeA.